

Lettre ouverte de la Profession à Monsieur Le Maire de Lourdes

Monsieur le Maire,

C'est un sentiment de surprise et pour tout dire de consternation qui a saisi l'ensemble de la profession des Cafetiers Hôtelières et Restaurateurs de Lourdes à la lecture de vos propos rapportés dans un récent article du journal La Montagne qui la stigmatisent à la fois globalement, durement et injustement.

Si nous acceptons d'imaginer que cet article puisse être un raccourci sans nuance de votre opinion ou en tout cas de votre pensée à notre endroit, il n'en demeure pas moins qu'il reflète une situation d'incompréhension mutuelle contre laquelle nous considérons devoir vous faire part de nos éléments de réponse.

Ainsi, il nous paraît utile de rappeler que depuis plus de 160 ans, notre profession que vous désignez sous le vocable péjoratif de « caste », par ses efforts, son travail et des investissements constants a permis, en même temps que le développement du Sanctuaire, d'accueillir à Lourdes des millions de visiteurs et de devenir ce qu'elle est aujourd'hui en dépit de la crise que nous traversons tous actuellement: un centre mondial de pèlerinage, une « marque » mondiale, appréciée, reconnue et respectée.

Sans cette capacité hôtelière au cœur d'un tissu économique global autour du Sanctuaire, la liaison SNCF Pau-Lourdes-Tarbes, les voies routières notamment entre Soumoulou et Lourdes, l'aéroport international n'existeraient pas. Si nous ne prétendons pas être le cœur, ou en tout cas le moteur d'une mécanique, d'un modèle économique dont les effets induits ont bénéficié au-delà de la commune à tout le département, il ne nous paraît pas moins évident que notre filière CHR a constitué, constitue encore aujourd'hui comme pour demain un rouage important, nécessaire et indispensable à l'avenir de l'écosystème du territoire.

Vous indiquez ne pas vouloir de « lobbies » et vouloir couper avec un système porté par une frange de la population dont le périmètre s'arrêterait aux limites du secteur des avenues du Paradis et Peyramale. Pour aussi paradoxal que cela pourra vous paraître nous n'exprimons pas autre chose et tenons à vous réaffirmer que les représentants de nos organisations professionnelles ont toujours partagé le souci et le projet que nos visiteurs et nos pèlerins puissent dans une offre touristique moderne et actualisée passer plus et mieux de temps sur notre territoire : l'allongement de la durée de séjour reste la clé de notre rebond en tant qu'hébergeurs et passe par une requalification globale de l'offre touristique Lourdaise autour de ses fondamentaux dont le Sanctuaire reste et demeurera l'épicentre.

La consultation des compte-rendus des diverses réunions et ateliers à l'Office du Tourisme ne reflète pas d'autre lobbying de projet que celui de la globalité et de la cohérence territoriale qui nous a semblé constituer aussi une part essentielle de votre vision durant votre campagne électorale. Vous pourrez y lire que nos représentants ont régulièrement demandé à ce que soit (re)mis en place des parcours dont celui de Bernadette qui avait été un succès en 2008 et qui a permis à une multitude de pèlerins de parcourir la ville, que des sites soient mieux valorisés, que des liens pertinents soient créés, pour certains plus simplement réactualisés voire réanimés.

En se référant à Monsieur François Abadie, on ne peut manquer de noter que trois hôteliers (Messieurs Jean Cazaux, José Montéagudo et André Marty) figuraient dans ses équipes municipales et qu'il a toujours tenu en estime notre profession sachant le poids positif, en particulier en matière d'emplois, que cette industrie représente dans la vie locale.

Pour reprendre votre propos, notre modèle est essoufflé, mais nous ne le considérons pas à bout de souffle ni qu'il faille selon l'expression populaire jeter le bébé avec l'eau du bain. Après un coup de pompe, consécutif à la crise financière de 2008 et aux inondations de 2013, il reprenait une part de ce souffle, avec un frémissement de rebond ces dernières années et une année 2020 qui s'annonçait très encourageante avant la crise de la COVID.

Ce modèle permet à une économie entière de vivre (emplois directs et indirects, fournisseurs, transporteurs, commerce, entreprises sous-traitantes et du bâtiment). S' il faut l'aider à reprendre son souffle, sans doute le moderniser, l'étoffer et l'actualiser, ce ne serait néanmoins que sur ses bases fondamentales que pourra se construire l'avenir.

C'est l'atout sans égal d'une capacité de près de 10000 chambres d'hôtels qui permet d'accueillir les grands rassemblements qui font la force de Lourdes, son image et aussi son point d'équilibre économique.

Vous indiquez qu'il faut sortir d'un tourisme culturel qui ne suffit plus, nous espérons que cette assertion ne doit pas s'analyser au sens strict. Nous ne la partagerions pas.

Nous avons la chance d'avoir cet atout inestimable qu'est le Sanctuaire de Lourdes, avec une notoriété mondiale. Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme et Atout France, 20 des 90 millions de visiteurs étrangers qui viennent en France sont attirés par le tourisme religieux et plus largement spirituel et ce ne sera qu'autour de cet axe principal que pourra être -développé le modèle lourdaise

Bien sûr, et nous répétons là ce qui nous paraît désormais une évidence, différents sites d'intérêt touristique sur l'ensemble du territoire communal sont des atouts indéniables pour augmenter la durée de séjour, mais ils ne peuvent, par eux-mêmes, remplir les 10,000 chambres d'hôtels de Lourdes.

Dans ces conditions la question qui se pose est de savoir si, à l'horizon de 10 ans, Lourdes verra sa capacité hôtelière considérablement réduite ou si ces 10,000 chambres actuelles, les emplois induits et toute l'économie et la population qui en résultent sont une opportunité, et non une contrainte voire un handicap selon certains peu au fait des mécanismes de notre économie circulaire.

Aujourd'hui nous vous disons être littéralement incrédules devant la tonalité générale et incompréhensible de cet article à notre rencontre.

Durant la campagne électorale, nous vous avons rencontré et vous avons présenté des bases de propositions pour travailler ensemble, socio-professionnels, Sanctuaire et Ville de Lourdes. Vous nous aviez alors affirmé à plusieurs reprises votre volonté d'installer un partenariat qui nous associerait pleinement aux actions relatives au tourisme dans un climat de confiance réciproque.

Dans cet esprit ,nous avons souhaité et souhaitons toujours vous rencontrer afin d'échanger sur notre possible contribution à la relance du développement de notre destination avec le concours des divers acteurs socio-professionnels autres que nous-mêmes ainsi que nous avons eu l'occasion de vous le préciser, autant que de besoin. Nous avons, du reste, activement et responsablement apporté notre pierre à l'élaboration des contributions à la feuille de route territoriale au titre de la mesure 21 dans une vision globale tant économique et sociale qu'humaine de l'économie lourdaise.

Dans cette perspective à laquelle nous voulons croire, nous restons, Monsieur le Maire, à votre disposition n'imaginant pas que vous jugiez possible de penser le futur de la 2ème ville hôtelière de France sans ces hôteliers qui, loin de constituer une caste, sont avant tout une profession en prise à de grandes difficultés immédiates mais qui porte aussi en elle des compétences et des idées utiles et peut-être fondamentales pour l'intérêt général et collectif.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

L'UMIH et le Club des CHR de Lourdes-GNI
à Lourdes, le 4 octobre 2020